

Vire Normandie

ouest-france.fr du 16 février 2023

Quotidien Ouest-France du 17 février 2023

175 mots

Fermeture du collège du Val-de-Vire : et maintenant ?

Après des mois de fronde menée dans la rue et devant les instances publiques, le groupe d'opposants à la fusion des deux collèges publics de Vire Normandie se bat désormais sur un autre terrain : le volet juridique. M^e Désert, l'avocate qui défend le collectif « Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire », a déposé, vendredi dernier, un recours devant le tribunal administratif.

Conjointement, le syndicat Sud Éducation a fait appel à un avocat pour déposer un recours de son côté. Le dossier est donc entre les mains du juge qui devra prochainement prendre une décision.

« Soit il accepte de suspendre la décision de fermeture et donc de double sectorisation, et cela ouvre à une audience à venir, soit il refuse et nous n'aurons plus de recours possible », explique le collectif.

Pour rappel, le groupe a lancé un appel aux dons pour financer les frais de justice. Il a également déposé une demande de subvention exceptionnelle auprès de la municipalité, qui tranchera lors du conseil municipal du 27 mars prochain.